

Diagnostic Prêt à taux 0%

Posté par:

Publiée le : 10/04/2009 17:45:37

[1 - Prêt à taux 0% : Synthèse](#) [2 - Le prêt à taux zéro, qui peut en bénéficier et pour quoi faire ?](#) [3 - Qui peut bénéficier du prêt à taux zéro ?](#) [4 - A quoi peut servir le prêt à taux zéro ?](#) [5 - Quel sont les montants du prêt à taux zéro ?](#) [6 - Qui accorde les prêts à taux zéro ?](#) [7 - Pourquoi un diagnostic prêt à taux zéro ?](#) [8 - Points de contrôle du diagnostic prêt à taux zéro](#) [9 - Textes de loi relatifs au diagnostic prêt à taux zéro](#)

La condition d'attribution d'un prêt à taux zéro présuppose donc que l'habitation réponde à ce que l'on nomme un certificat de conformité aux normes de surfaces et d'habitabilité.

Certificat de conformité, ce diagnostic immobilier ou diagnostic prêt à taux zéro, s'axe sur 26 points de contrôle, en vue de l'obtention d'un prêt à taux zéro, parmi lesquels :

- l'étanchéité des sols, murs et plafonds
- l'état des parties communes
- la qualité des sanitaires et du réseau de distribution de l'eau
- les aménagements de cuisine
- les dimensions du logement
- les systèmes d'ouverture et de ventilation
- le système de chauffage
- les installations concernant le gaz et l'électricité...